

AMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes a l'obligation de créer une aire d'accueil des gens du voyage car elle est devenue compétente en matière "d'aménagement, d'entretien et de gestion d'aire d'accueil des gens du voyage et de terrain familiaux locatifs".

Une compétence, un projet

Conformément à la loi du 5 juillet 2000 et au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, cette compétence a conduit la CCBA à travailler avec les services de l'État pour trouver un site et la solution la plus viable techniquement et financièrement pour cette création.

L'aire d'accueil sera créée à Aubenas sur le site de la Gare. Ce terrain d'une superficie d'environ 4 500 m² a été cédé par la commune à l'euro symbolique.

Ce projet se veut de qualité, et surtout paysagé, afin de s'intégrer au mieux dans le tissu urbain existant.

Comment sera-t-elle conçue ?

Conformément à la loi, cette aire sera dotée de 20 places caravanes de 75 m² minimum, de blocs sanitaires (douche et WC), d'un local gestionnaire/technique et d'un espace dédié aux ordures ménagères / tri sélectif.

Les travaux ont débuté en janvier 2019 et la livraison de l'aire d'accueil est prévue fin du 2^{ème} trimestre 2019.

Les modalités de gestion

La gestion du site sera assurée par un prestataire qualifié selon des conditions précisées dans un règlement intérieur. Un gestionnaire sera présent

physiquement 6 jours par semaine, comme le prévoit la loi.

Les personnes stationnant sur une aire d'accueil doivent s'acquitter d'une redevance d'occupation, d'une caution et du paiement des fluides (eau et électricité).

C'est d'ailleurs le cas depuis le 1^{er} septembre 2018 sur le terrain provisoire mis à disposition des familles par la commune d'Aubenas le temps des travaux.



Insertion paysagère projetée de l'aire d'accueil (photo non contractuelle)

Projet subventionné par :



TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS ECONOMIQUE DE LAVILLEDIEU

La Communauté de Communes a lancé en octobre dernier d'importants travaux de requalification sur la ZAE Lucien Auzas à Lavilledieu. Après quelques intempéries en fin d'année, les travaux reprennent et doivent se terminer au printemps.

Idéalement située entre la Vallée du Rhône et le pôle urbain d'Aubenas, cette zone d'activités a été créée dans les années 70. Elle est encore aujourd'hui la plus grande de l'Ardèche méridionale avec des lots encore disponibles à la vente. Mais elle avait un grand besoin de rénovation pour les entreprises, clients et salariés qu'elle accueille.

Quel budget ?

La communauté de communes du Bassin d'Aubenas porte ces investissements à hauteur de 1 455 000€ avec le soutien de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux), de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et du Syndicat départemental des énergies de l'Ardèche.

Quels travaux ?

Dans un premier temps les travaux consistent à reprendre la voirie et les réseaux (pluvial, éclairage, ...) qui desservent la zone.

Des aménagements permettront d'améliorer la desserte interne et de réduire la dangerosité de certains tronçons.

La circulation piétonne sera, elle aussi, mieux prise en compte et sécurisée.

Une signalétique harmonisée, mise à jour et plus lisible sera installée.

Pourquoi cette requalification ?

La communauté de communes souhaite que cette zone d'activités soit reconnue au niveau régional et ainsi renforcer son attractivité.

Des terrains aménagés sont disponibles à la vente auprès du Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) qui commercialise les lots au 04.75.65.57.50 ou par mail à sdea@sdea-ardeche.fr

Une réserve foncière offre encore des potentialités d'extension sur cette zone.

Des terrains spécialement aménagés à destination des entreprises sont également disponibles sur d'autres communes.

Renseignements et commercialisation auprès de la CCBA au 04.75.35.78.77 ou par mail à economie@cdcba.fr.

